



HAL
open science

Appréhender l'histoire sociale de l'Égypte pharaonique. Conditions de vie et de travail aux IIIe-IIe millénaires av. JC

Axelle Bremont

► **To cite this version:**

Axelle Bremont. Appréhender l'histoire sociale de l'Égypte pharaonique. Conditions de vie et de travail aux IIIe-IIe millénaires av. JC. Licence. France. 2017. hal-03409584

HAL Id: hal-03409584

<https://hal.science/hal-03409584>

Submitted on 29 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Appréhender l'histoire sociale de l'Égypte pharaonique

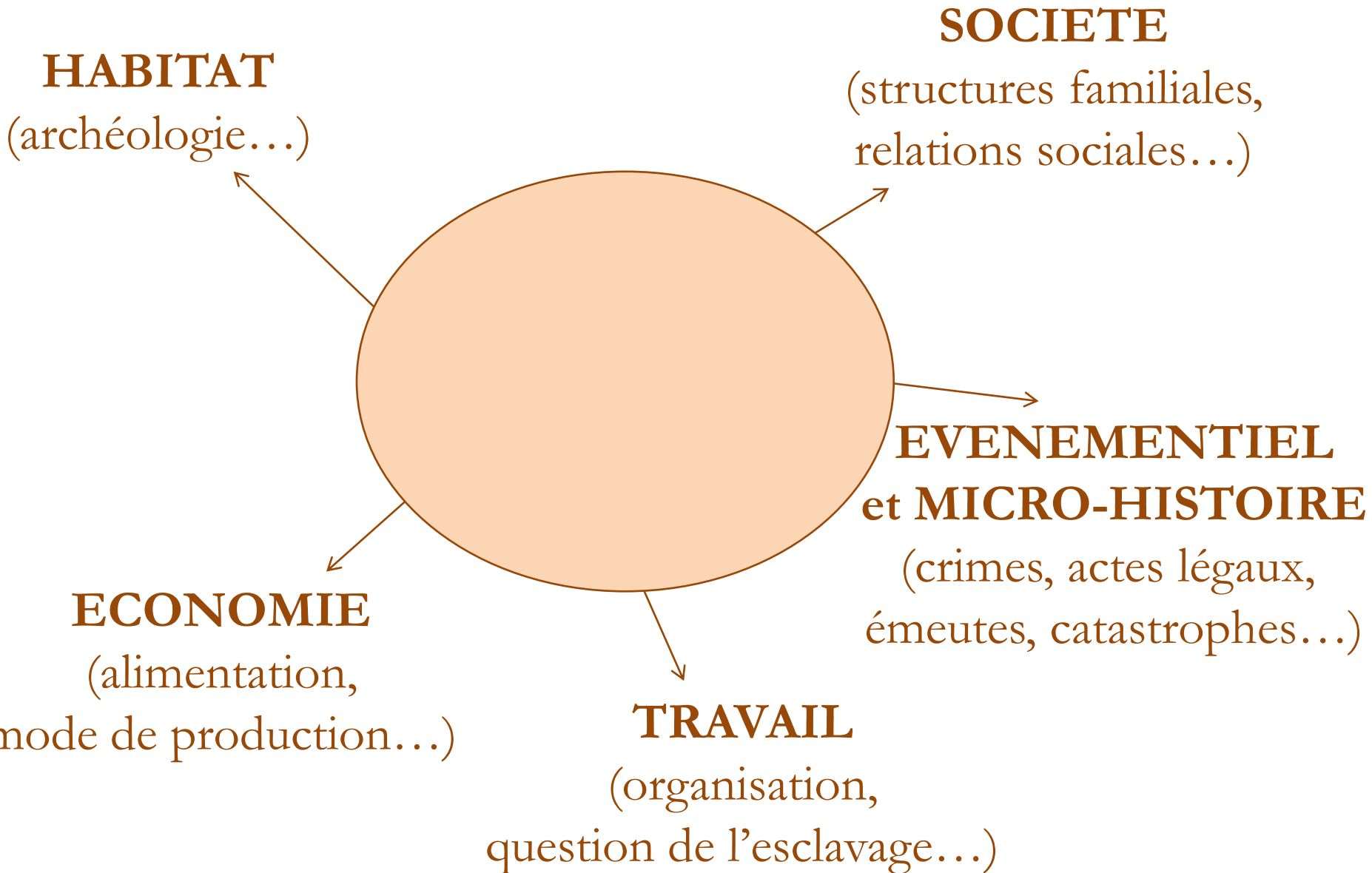
Conditions de vie et de travail
aux III^e-II^e millénaires av. JC



Un enjeu historiographique récent

- **École des Annales** (années 1960) : Marc Bloch...
- En égyptologie : très longtemps focus uniquement sur les textes et les constructions monumentales : **biais**
- Développement d'un intérêt pour l'**histoire administrative et économique** (années 1970-1980). A la Sorbonne notamment mais aussi travaux pionniers de **Christopher Eyre**
- Années 1990 : développement de l'archéologie urbaine et d'un intérêt pour l'histoire sociale dans ses diverses facettes... mais encore minoritaire

Qu'est-ce que l'histoire sociale ?



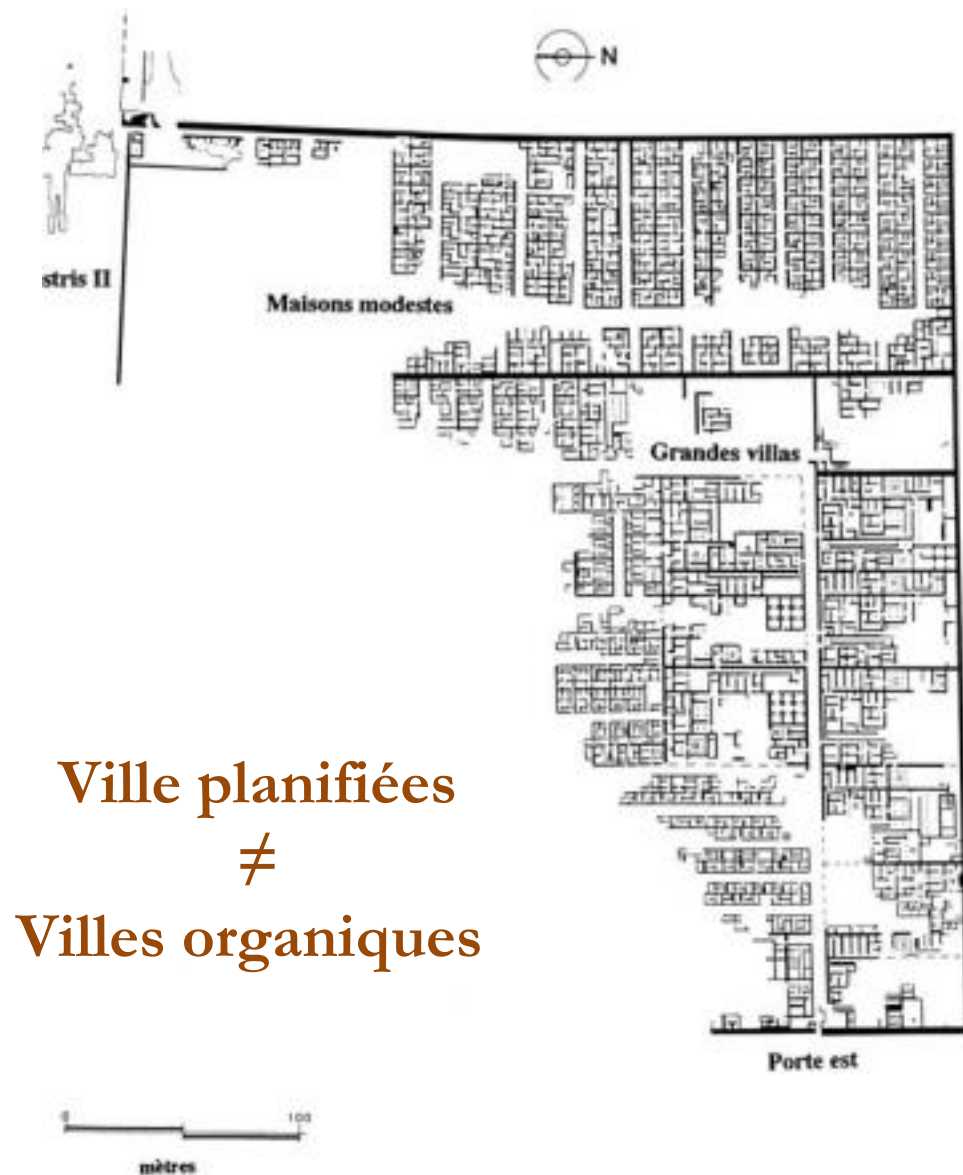
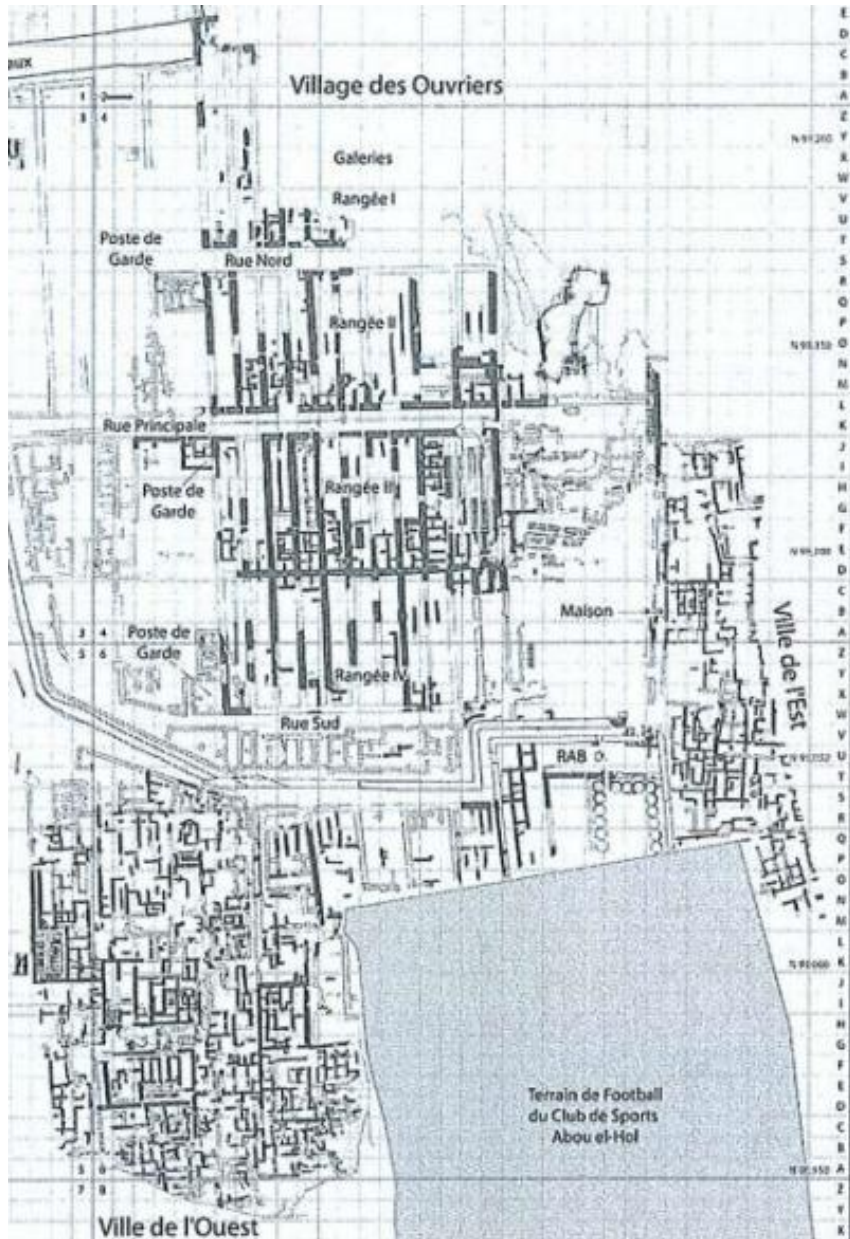
Comment connaître l'habitat pharaonique ?

Iconographie, textes... mais surtout fouilles

Nombreux obstacles à une archéologie urbaine extensive :

- Matériaux périssables
- Absence de stratification
- Erosion due à la crue
- Occupation continue
- Absence d'archéologie préventive en Egypte
- *sebbakhin*

Les villes de pyramide



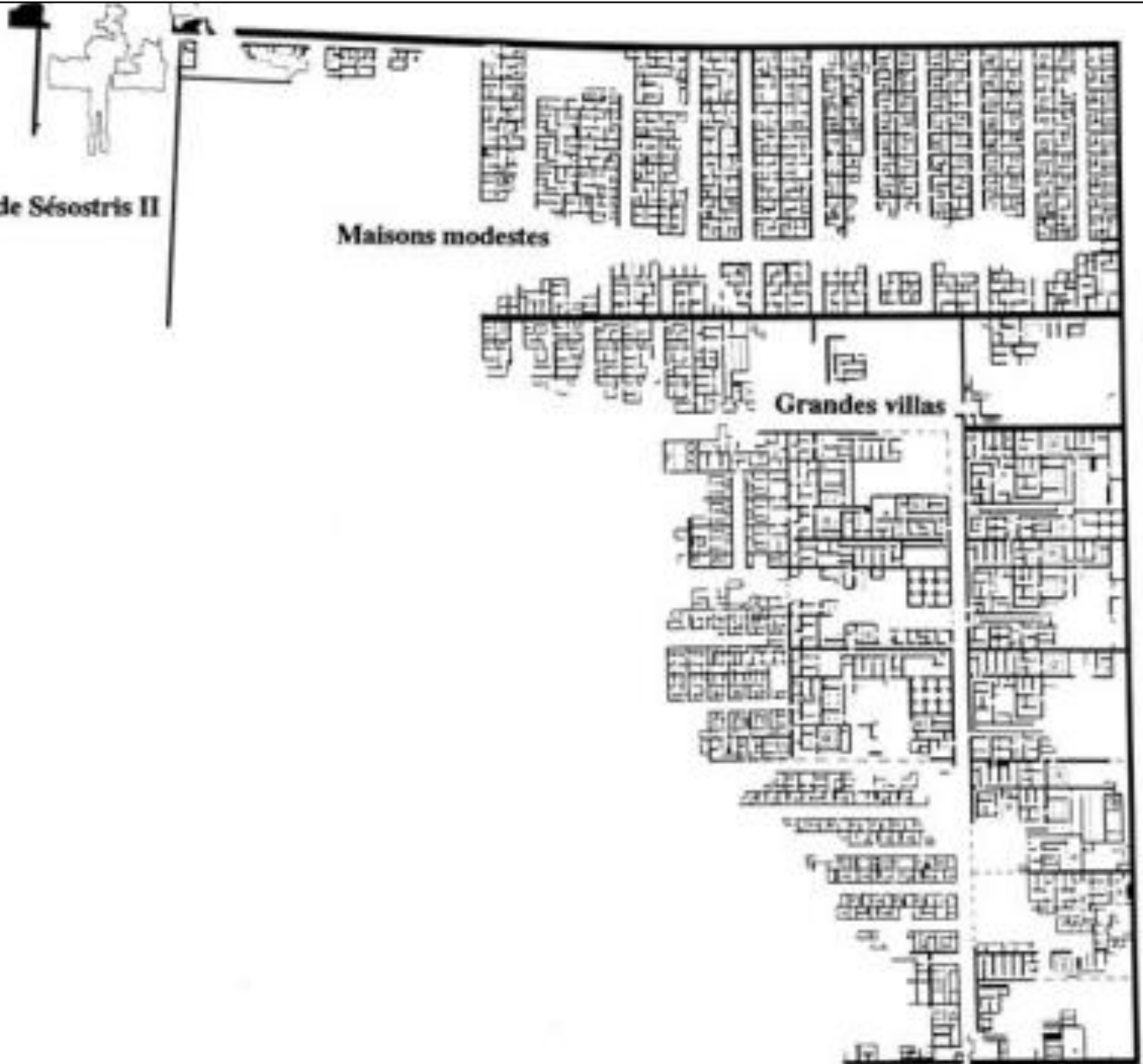
Ville planifiées
≠
Villes organiques

L'exemple d'el-Lahoun

Temple d'accueil de Sésostris II

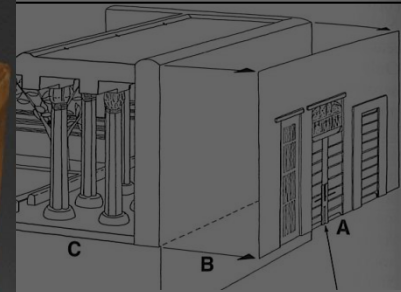
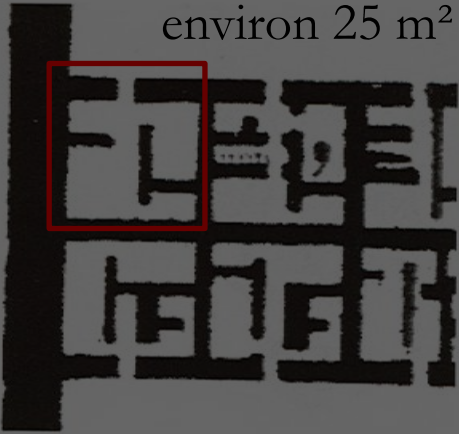
Maisons modestes

Grandes villas



La hiérarchie sociale à El-Lahun

environ 25 m²



Les communs
appartements de
domesticité

Les
appartements
privés

Pièces de réception

Les archives sur papyrus et ostracon.

Un aperçu de la vie des populations non-élitaires


Des archives officielles et élitaires biaisées

ostracon

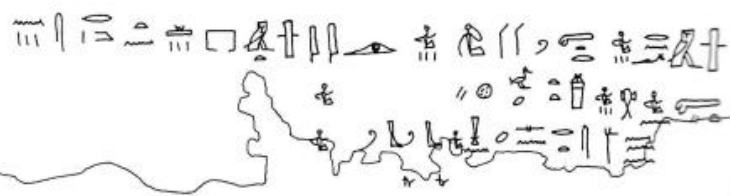
économie institutionnelle
≠
économie domestique



La famille au Moyen Empire. Papyrus El-lahoun UC32037



Fragment of an ancient Egyptian papyrus scroll showing several lines of hieroglyphic text. The text is arranged in approximately 10 horizontal lines, with some characters appearing to be in a different script or dialect than the surrounding text.



Fragment of an ancient Egyptian papyrus scroll showing a few lines of hieroglyphic text. The text is arranged in approximately 3 horizontal lines, with some characters appearing to be in a different script or dialect than the surrounding text.

L'an 39, le 4^e mois de la saison de l'inondation, jour 29.

Acte légal de transmission fait par le contrôleur de la garde, le fils d'Antef, Mery, appelé Kebi, pour son fils, le fils de Mery, Antef, appelé Iuseneb.

Je donne par la présente ma (charge de) contrôleur de la garde à Antef, fils de Mery, appelé Iuseneb, en échange (du fait d'être) mon bâton de vieillesse, puisque je suis devenu vieux maintenant. Qu'il entre en sa possession immédiatement. Quant à l'acte de transmission que j'avais fait pour le bénéfice de a mère auparavant, il est annulé.

Quant à ma maison qui est dans le district de Hout-[...]t, c'est pour mes enfants qui me sont nés de la fille du garde du district, Nebetnennisut fille du conseiller Amenemhat, avec tout ce qu'elle contient.

Identité des témoins en présence desquels cet acte de transmission a été établi : le fils du contrôleur de la garde Sa-bastet ; Senbubu, fils de Sésosstris.

La famille au Moyen Empire. Papyrus El-lahoun 1.1

Copie du testament (*imyt-pr*, litt. « ce qui est dans la maison ») qui a été fait par le chancelier et contrôleur des constructions Ankh-ren, digne de confiance (...)

An 2, deuxième mois de la saison de l'inondation, jour 18.

Le *imyt-pr* fait par le prêtre pur de Soped seigneur de l'Est, et intendant de phyle, Wah :

« Je fais un *imyt-per* pour mon épouse, une femme de la ville de « La rive Gauche », la fille de Sat-Sopedu, Shefet, appelée Teti, consistant en tout ce que mon frère ... Ankhren m'a donné en même temps que toutes mes possessions où qu'elles se trouvent, consistant en tout ce qu'il m'a légué.

Elle donnera (la propriété) à qui elle souhaitera parmi les enfants qu'elle aura avec moi.

Je lui lègue les trois (esclaves) Asiatiques que mon frère ... Ankhren m'a donnés.

Elle donnera (ces Asiatiques) à ceux de ses enfants qu'elle souhaitera.

Pour ce qui est de ma tombe, faites en sorte que je sois enterré dedans avec ma femme, sans que personne ne s'y oppose.

De plus,, en ce qui concerne la maison que mon frère... Ankhren a bâtie pour moi, ma femme y vivra sans que personne ne puisse la forcer à en sortir (...)

Liste des personnes en présence de qui ceci fut fait :

1. Le décorateur de piliers Kemni
2. Le gardien de la porte du temple, le fils d'Ankhtifi, Ipu
3. Le gardien de la porte du temple, le fils de Seneb, Seneb

Un peu d'humanité et d'humour... Papyrus UCL 32204

[Recto] :

Communication :

Cela a été dit à l'humble serviteur que je suis : « le maître vie, intégrité, santé est arrivé à Sekhem-Sénousetet juste-de-voix, le 10 du quatrième mois de chémou ». Comme c'est dommage que tu sois venu sain et sauf !

Ta parole est tout ce qui est mauvais dans la faveur de Sobek, seigneur de Rasehouy qui te placera à la destruction dans la faveur de son ka.

Le ka du directeur du temple Pépi a agi contre toi jusqu'à la fin des temps, pour que ça dure, pour que ça persiste, pour toujours et à jamais.

C'est une mauvaise chose que tu aies écouté ! Puisses-tu être battu !

[Verso] :

Viens donc que je te voie. Vois, nous aurons une heure épouvantable

La famille au Moyen Empire. Heqanakht

(Lettre) que le serviteur-du-ka Heqanakht envoie à sa maisonnée de Nesbesyt (localité du Sud-Ouest de Thèbes, sur la rive ouest du Nil) :

Un fils qui parle à sa mère, le serviteur-du-ka Heqanakht à sa mère Ipy, et à Hetepet (probablement une tante veuve). Puissiez-vous être en vie, prospérité et santé et dans la faveur de Montou, maître de Thèbes. Et la maisonnée, comment va-t-elle ? Puisse-t-elle être en vie, prospérité et santé ! Ne vous inquiétez pas pour moi. Voyez, je suis en bonne santé et vivant !

Voyez, vous êtes ceux qui mangent à leur faim quand ils sont affamés. Voyez, tout le pays est mort et vous n'avez pas faim ! Voyez, avant que je ne vienne jusqu'ici, j'ai distribué vos salaires à la perfection. Maintenant, l'inondation a-t-elle été très (importante) ? Voyez, nos salaires ont été établis en fonction du niveau de l'inondation, de laquelle tout dépend. Voyez, j'ai géré pour vous maintenir vivant jusque-là.

Au sujet des salaires de la maisonnée :

Ipy et sa servante 0,8 sac

Hetepet et sa servante 0,8 sac

Nakht, fils de Heti, et les personnes dont il a la charge 0,8 sac

Merisou et les personnes dont il a la charge 0,8 sac

(...) Inpou 0,4 sac

Hetepet-Ioutenhab 0,5 sac

La famille au Moyen Empire. Heqanakht

Avant que l'un de vous ne soit en colère à ce sujet, voyez, la maisonnée toute entière est comme mes propres enfants et tout ce qui est mien est partagé. (...) Vous devriez tous vous conduire avec un cœur diligent jusqu'à ce que je vous aie rejoint. Voyez, je vais passer la saison de la moisson ici.

Le serviteur-du-ka Heqanakht à Merisou et à Nakht fils de Heti, son second. Vous devez donner ce salaire à mes gens seulement tant qu'ils travaillent.

Attention à vous, passez bien la houe sur chacune de mes terres destinées au labourage, n'épargnez pas votre peine ! (...) Vois (Merisou) s'ils sont zélés, tu en seras remercié, et je n'aurai plus à rendre les choses pénibles pour toi ! (...) Vois, vous êtes en train de dévorer mon salaire ! (...) Maintenant, en ce qui concerne toutes les possessions d'Inpou que tu as, donnes-les lui. Quant à ce qui est perdu, remplace-le pour lui. Ne me fais pas t'écrire à ce sujet une autre fois. Vois, je t'ai déjà écrit cela deux fois !




L'image du travailleur égyptien.

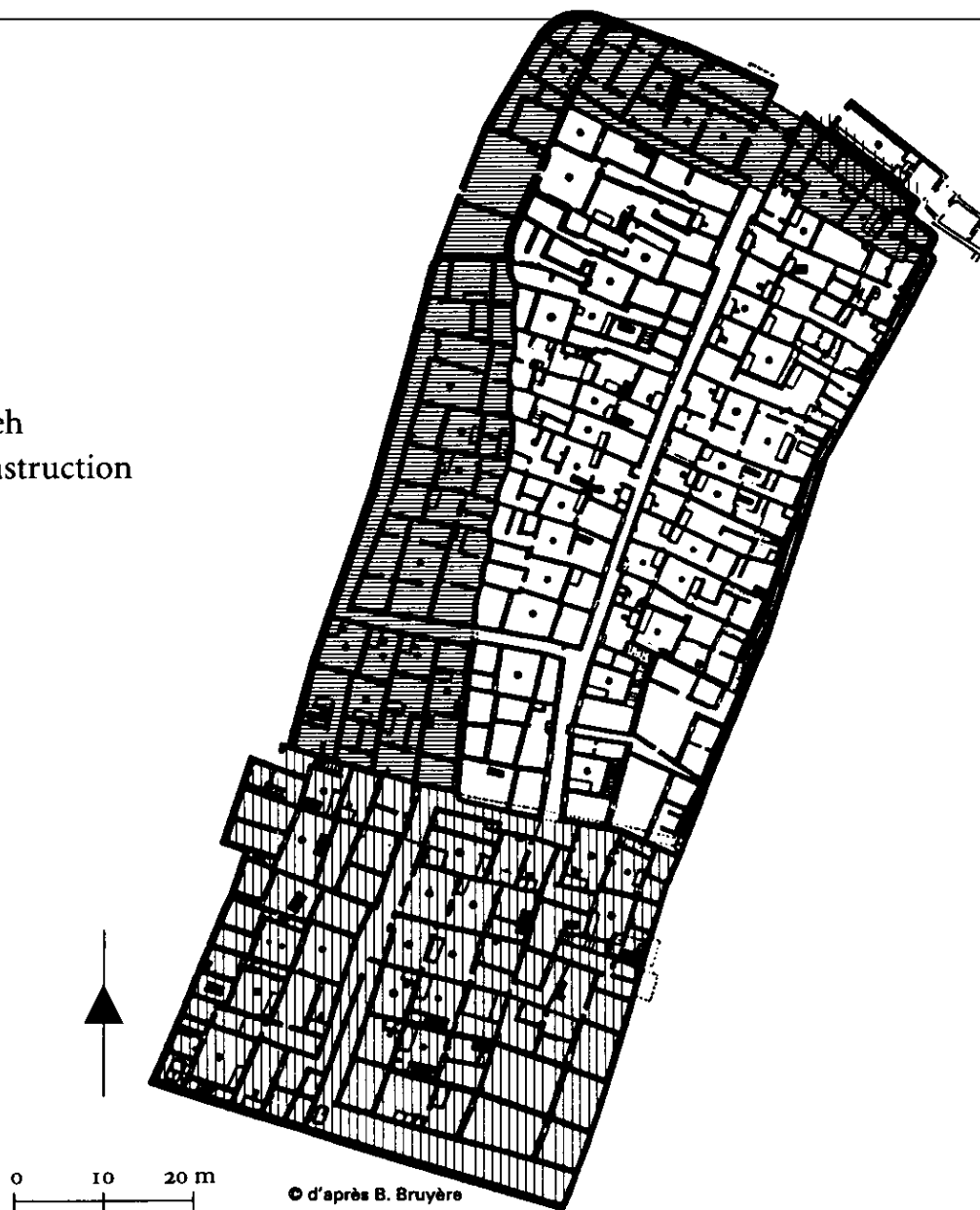
De l'esclave des pyramides à l'artisan en grève pour défendre ses privilèges

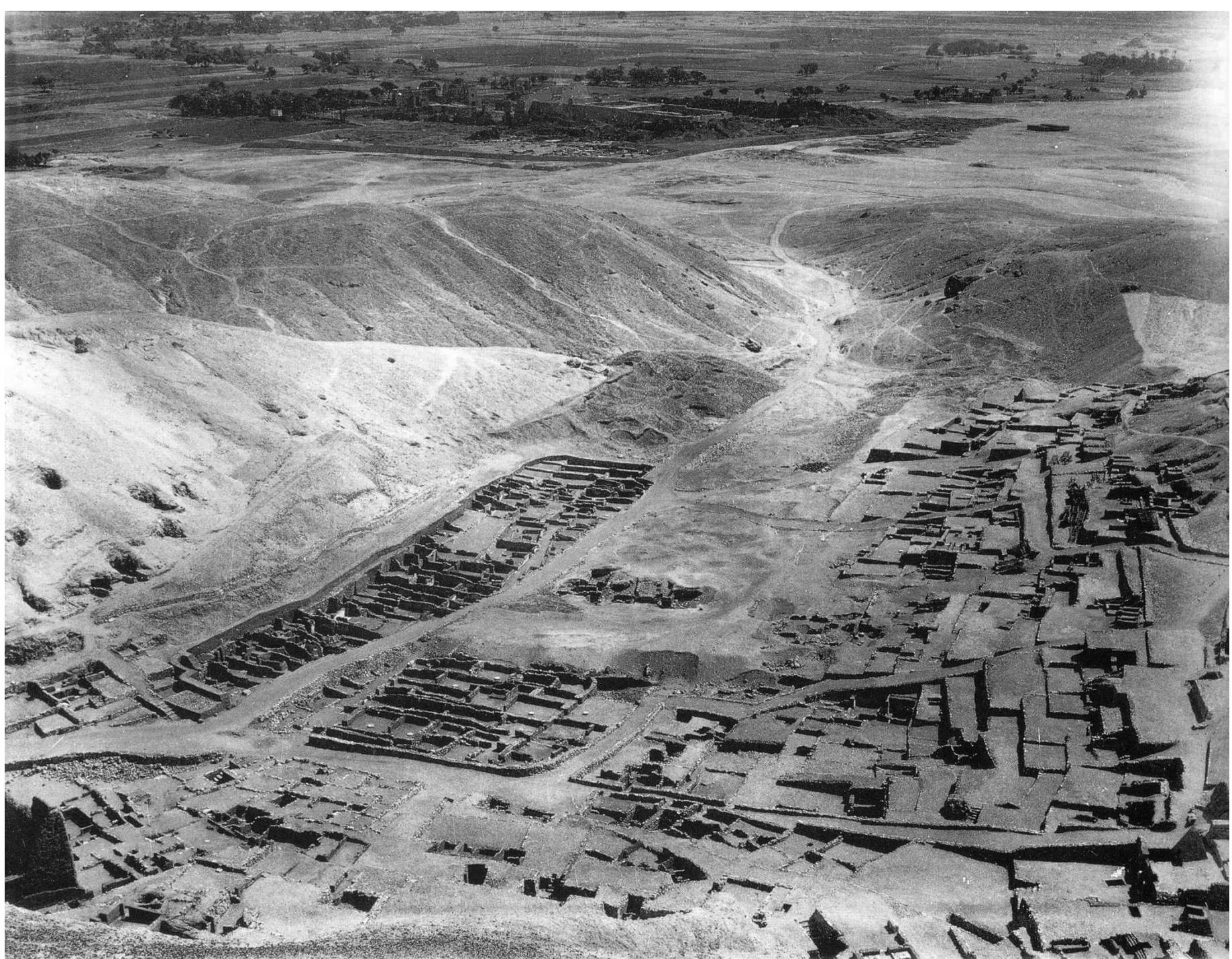
- La question de l'esclavage : une question au cœur de l'anthropologie économique marxiste des années 1970-1980 (travaux de **Claude Meillassoux** par ex)
- Intérêt en égyptologie dans les années 1990 avec d'autres questions d'histoire économique et d'histoire du droit (B. Menu, Juan Carlos Moreno Garcia...)
- **Captifs de guerre** « déportés », « **serviteurs** » sans doute plus proches des serfs que des esclaves (ne sont pas des marchandises humaines), mais aussi **esclavage pour dettes** existent bel et bien

Les conditions de travail des artisans de la Tombe

Plan du village de Deir el-Médineh
dans ses différentes phases de construction

-  fondation
sous Thoutmosis I^{er}
-  premier agrandissement
sous Thoutmosis III
-  deuxième agrandissement
sous les Ramsès





Les grèves du règne de Ramsès III



Les « grèves » du règne de Ramsès III

An 29 : le scribe Néferhotep, supervisant l'aménagement de la tombe des enfants royaux, écrit au vizir Ta.

« Autre communication à mon maître : (...) Je travaille très bien, efficacement, avec une manière d'agir parfaite, avec une manière d'agir efficace. Que mon maître ne se fasse pas de souci à leur sujet. Assurément, je travaille très excellemment, je ne me laisse pas aller le moins du monde.

Autre communication à mon maître. Nous sommes dans un extrême dénuement. On nous a laissé en carence de toute denrée qui provient du Trésor royal, qui provient du degré, qui provient de la réserve. (Pourtant) ce n'est pas léger un chargement de pierre ! (...) Mon maître devra nous procurer un moyen de subsistance. car vraiment nous sommes déjà en train de mourir, nous ne sommes (plus) vivants. On ne nous l' (càd la subsistance) assure plus d'aucune manière que ce soit »

Les « grèves » du règne de Ramsès III

An 29, 3 mois plus tard : « L'an 29, le deuxième mois de la saison d'hiver, le dixième jour ; ce jour du franchissement des cinq redoutes du (territoire de la) Tombe par l'équipe avec la déclaration suivante : 'Nous avons faim, alors que 18 jours sont à passer dans le mois'. Ils s'installèrent à l'arrière du Temple de millions d'années de Menkheperê. Venue du scribe de (l'institution de) la Tombe réservée, des deux chefs d'équipe, des [deux] substituts et des deux curateurs. Ils les (= les ouvriers) interpellèrent en ces termes : 'Allez à l'intérieur !'. Ils (= les ouvriers) prononcèrent un serment solennel en ces termes : 'Veillez vous en retourner ! Nous avons une affaire qui relève de pharaon, vie, santé, force'. Passer la journée en ce même endroit. Passer la nuit dans (le territoire de) la Tombe »

Le lendemain : « L'an 29, le deuxième mois de la saison d'hiver, le onzième jour. Ils passèrent (les redoutes) à nouveau. Arrivée à la porte du flanc sud du Temple de millions d'années d'Ousermaâtrê-setepenrê [Ramsès II] »

« L'an 29, le deuxième mois de la saison d'hiver, le onzième jour. Ce qui a été apporté par le scribe de (l'institution de) la Tombe Pentaourt:
28 gâteaux-*sab* ; 27 gâteaux-*sab* ; Total : 55 gâteaux »

Les « grèves » du règne de Ramsès III

Le surlendemain : « L'an 29, le deuxième mois de la saison d'hiver, le douzième jour ; ils passèrent ; ils arrivèrent à l'arrière du Temple d'Ousermaâtrê-setepenrê...
... à l'équipe : 'Finissez-vos affaires et sortons au-dehors !' »

« L'an 29, le deuxième mois de la saison d'hiver, le douzième jour. Arrivée au Temple d'Ousermaâtrêsetepenrê. Passer la nuit à [s'agiter ?] devant son entrée. Y pénétrer. Le scribe Pentaourt, (...) les deux portiers de la forteresse (...) Le scribe de la natte Hednekht et les pères divins de cet espace sacré entendirent leur déclaration. Ils (= les ouvriers) leur dirent : 'Si nous en sommes arrivés là, c'est à cause de la faim, à cause de la soif. Il n'y a pas de vêtements, pas d'onguent, pas de poissons, pas de légumes. Ecrivez à pharaon, vie, santé, ofrce, notre bon maître, vie, santé, force, et écrivez au vizir notre supérieur pour qu'on nous procure un moyen de subsistance'. On leur concéda les rations du premier mois de la saison d'été en ce jour.

Le directeur des troupes du Temples ru roi du sud et du nord Ousermaâtrê-miamoun [vie, santé, force] vint au devant de l'équipe. Il prêta l'oreille à [sa déclaration en disant : 'Dites-moi ce] qu'il me faudra écrire à ce sujet à pharaon, vie, santé, force'

[...] L'an 29, le deuxième mois de la saison d'hiver, le dix-septième jour. Délivrer les rations du deuxième mois »

Une happy end ? ...

Deux mois plus tard : « L'an 29, le quatrième mois de la saison d'hiver, le vingt-huitième jour [jour de paie]. Le vizir Ta d'aller au nord (...) Venue de [ses porte-parole] pour dire aux trois dirigeants et à l'équipe, tandis qu'ils se tenaient à l'Enclos de (l'institution de) la Tombe : 'Voici ce qu'a dit le vizir : 'Si je ne suis pas venu à vous, est-ce pour une bagatelle ? Si je ne suis pas venu à vous, n'est-ce pas parce qu'il n'y avait rien à vous apporter ? Quant à ce que vous dites : 'Ne nous retire pas notre ration !', est-ce moi, le vizir, qui ne donne que pour retirer, et ne voudrais-je pas donner ce qu'a fait celui qui occupait la même position que moi ? (Mais) il est arrivé qu'il n'y a rien dans les greniers. Il me faudra (donc) vous donner ce que j'ai trouvé' (...)

Le scribe de la Tombe Hori leur dit : 'On vous donnera la moitié de la ration, et je vous la distribuerai moi-même'.

L'an 29, le premier mois de la saison d'été, Amenkhâou et Ouserhat de donner les deux sacs de blé à l'équipe en tant que ration du premier mois de la saison d'été (...) Et quand le scribe Amennekht eut fini de leur donner les rations, ils se dirigèrent vers l'esplanade conformément à ce qu'il leur avait dit. Puis ils franchirent une redoute. Le scribe Amennekht partit et leur dit : 'Ne franchissez pas (les redoutes pour aller) jusqu'à l'esplanade. Car vraiment, je vous ai donné deux sacs de blé à l'instant. Et si vous partez, je vous ferai être en tort dans tout tribunal devant lequel vous irez. Je les ramenai de nouveau en haut' »